Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉVELOPPEMENT DES BIOTECHNOLOGIES

Vaud et Valais s'unissent pour créer un pôle de formation pour les laborants

La conseillère d'Etat vaudoise Francine Jeanprêtre et son homologue valaisan en charge de la formation, Claude Roch, ont défini ensemble les bases d'un futur pôle intercantonal de formation pour les laborants en chimie et en biologie. Cette initiative répond aux conclusions d'une étude conjointe menée par le Service vaudois de la formation professionnelle, l'UNIL et l'EPFL visant à estimer les besoins en ressources humaines liés au développement des biotechnologies dans notre région.

L'étude en question, publiée au mois de décembre dernier, a mis en évidence le manque de personnels qualifiés dans le secteur des biotechnologies. Ce secteur connaît en effet un développement croissant marqué, entre autres, par la création d'un pôle de compétences en sciences et techniques de la vie sur le campus universitaire lausannois. Ainsi, à l'horizon 2009, le déficit en personnels prévu notamment dans l'arc lémanique sera de 200 à 300 laborants en biologie et de 300 à 400 laborants en chimie.

Pour faire face à cette pénurie annoncée, le Conseil d'Etat vaudois, dans son rapport sur la formation professionnelle, a décidé d'augmenter l'offre de formation en développant des structures nouvelles en collaboration avec les milieux industriels et académiques. Au titre des mesures prévues figure notamment le développement d'un projet intercantonal alliant les avantages du système dual (apprentissage) et la souplesse des écoles de métiers.

Le projet d'accord trouvé entre les cantons de Vaud et du Valais pourrait ainsi se concrétiser très rapidement par la création d'un centre de formation dans le Chablais valaisan en étroite collaboration avec les industries chimiques locales. Un tel dispositif permettra, dans un premier temps, de former entre 20 et 40 nouveaux laborants par

année qui recevront leur CFC au bout de 3 ans. Cette formation leur permettra également d'acquérir, le cas échéant, une maturité professionnelle. Celle-ci leur ouvrira les portes de la filière " Technologie du vivant " de la Haute école valaisanne. Une commission intercantonale chargée de préciser les modalités pratiques de cet accord va être mise sur pied.

Par cet accord, Francine Jeanprêtre et Claude Roch espèrent contribuer à la consolidation des conditions cadres nécessaires à la mise en ?uvre du projet triangulaire UNIL-UNIGE-EPFL visant à créer un centre de compétences international dans lequel la Haute école valaisanne aura son rôle à jouer. Il s'agit surtout d'assurer à la région une main d'?uvre qualifiée répondant au développement des entreprises et des institutions scientifiques actives dans ce secteur qui compte déjà plus de 2800 emplois.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 février 2002

DFJ-VD, Francine Jeanprêtre, cheffe du département, 021/316 30 01 DIP-VS, Claude Roch, chef du département, 027/606.40.05 DFJ-VD, Alain Garnier, directeur de l'enseignement professionnel, 021/316 63 20